

L'urgence sanitaire a imposé de nouvelles pratiques : confinement, distanciation sociale, décontamination. Vous êtes peut-être de ces précurseurs qui utilisent déjà les outils du nouveau monde, ceux du travail à distance, pour gagner un temps précieux et profiter du meilleur. Voyons pourquoi ces nouvelles pratiques vont durablement s'imposer, tant pour votre vie professionnelle que comptable !

CE QUE LE CONFINEMENT VA DURABLEMENT CHANGER DANS NOS PRATIQUES COMPTABLES

Compta, téléconseil et pandémie

Luc LEESCO

Les usages privés ont été en avance sur ceux professionnels : nous échangeons depuis déjà longtemps avec nos proches en visioconférence, sur nos mobiles ou nos ordinateurs. La pandémie de Covid-19 a imposé à tous un nouveau regard sur le travail à distance. Malgré les réticences des entreprises craignant de perdre le contrôle, le télétravail devient incontournable et il était temps ! C'est une vraie tendance de fond qui ne va pas s'arrêter là. La télémédecine connaît un vrai boom ; l'ensemble du travail administratif lui aussi se fait désormais à distance.

La FNI n'aura pas attendu cette crise pour mettre en place des réunions à distance entre syndicats départementaux, et FNI Compta, outre son application de comptabilité simplifiée accessible partout, à tout moment, propose depuis des années à ses abonnés un accompagnement en visioconférence.

Voici quelques aspects de votre vie qui vont changer au quotidien et la manière dont la FNI pourra vous aider à cette transition.

La compta au quotidien

Certains avaient l'habitude de se débarrasser de tous leurs papiers chez leur

comptable "qui faisait tout". Cette pratique était déjà dépassée par la collecte des informations par voie dématérialisée (relevés de banque, pièces comptables). Aujourd'hui, apporter ses documents au cabinet comptable constitue un danger sanitaire majeur en plus de contrevenir à la réglementation. La pratique de la "boîte à chaussures" utilisée pour transmettre la paperasse devra être définitivement remise au rang des antiquités et remplacée par des plateformes internet qui apportent efficacité et hygiène. FNI Compta vous permet d'éviter ces dangers pour votre entourage en mettant à disposition le dépose-minute, un système rapide de dépôt de fichiers comptables.

Cependant, de même que la télémédecine n'a de sens que s'il y a des soignants engagés sur le terrain, le téléconseil se doit d'être un solide complément à la télécompta au quotidien.

Télémédecine et téléconseil : bienvenue dans le monde de demain !

La crise sanitaire actuelle a considérablement accéléré le développement de la télémédecine et plus généralement de la téléconsultation. Tous souhaitent éviter les déplacements aux services des urgences avec leur longue attente et le contact avec



Outre son application de comptabilité simplifiée accessible partout, à tout moment, FNI Compta propose depuis des années à ses abonnés un accompagnement en visioconférence.



Luc Leesco,
expert-comptable,
partenaire de FNI Compta

des malades potentiellement infectés par des pathologies dangereuses. Le public se tourne maintenant volontiers vers des plateformes de mise en relation comme Inzee.care ou Doctolib.

La prise de rendez-vous par Internet ainsi que la consultation par visioconférence se sont démocratisées, alors pourquoi ne pas, vous aussi, profiter du téléconseil ?

Téléconseil : pour être bien conseillé, au bon moment

Savez-vous que la plupart des conseils sollicités auprès d'un expert-comptable peuvent parfaitement se traiter à distance, sans préjudice pour la qualité du conseil ? Cela fait des années que FNI Compta propose à ses utilisateurs de les accompagner en téléconférence lorsque cela s'avère nécessaire. Il vous faut l'expert qui connaît bien votre dossier, mais aussi, c'est essentiel, votre profession et ses spécificités, car la proximité géographique ne suffit pas pour obtenir le bon conseil qui peut vous faire économiser beaucoup d'argent ou vous éviter des ennuis avec l'administration. Avec le téléconseil, vous pouvez compter sur une incroyable simplicité d'accès. Dernièrement, des infirmiers de l'île de la Réunion, en désaccord avec leur comptable sur une interprétation d'un texte légal, nous ont questionnés. Notre équipe a pu d'autant plus facilement répondre à leurs interrogations que le texte en question avait été en son temps rédigé en étroite concertation entre les services de l'État et la FNI. Le confinement a confirmé le fait que le téléconseil vous permet, d'où que vous exerciez, d'accéder facilement au spécialiste tout aussi bien que s'il était au coin de votre rue.

Une équipe de spécialistes à votre chevet

Il peut arriver qu'un seul spécialiste ne suffise pas. C'est la raison pour laquelle la FNI peut réunir les meilleurs spécialistes de France métropolitaine et d'Outre-mer autour d'une table ronde virtuelle pour vous aider dans vos affaires délicates, au travers d'applications telles que Zoom, Skype, WhatsApp, Messenger... Imaginez l'immense avantage dont vous disposez : la force du collectif. L'expérience de deux infirmières ayant vendu leurs parts dans une SCP, préparant leur retraite et découvrant des dettes inattendues, permet de mieux comprendre



Avec le téléconseil, vous pouvez compter sur une incroyable simplicité d'accès.

l'importance d'un conseil de qualité. Lors de la clôture des comptes, leur comptable affirme qu'il leur faudrait rembourser un compte courant débiteur d'environ 38 000 €. Interloquées, elles s'adressent à Jérôme Maréchal, le juriste spécialisé de la FNI, qui prend contact avec moi, depuis Montpellier par visioconférence pour examiner la situation. Malgré les centaines de kilomètres nous séparant, nous détectons, par une analyse commune, une erreur comptable d'interprétation juridique que nous avons fait corriger au grand soulagement des intéressées.

De même que la télémédecine, le téléconseil permet à plusieurs spécialistes d'être présents ensemble au chevet de votre dossier comptable. Monsieur Maréchal et moi-même nous sommes promis, une fois le confinement passé, de continuer à coopérer de cette façon.

Et le contrôle fiscal ?

L'administration a également été contrainte d'évoluer. Récemment, Xavier S., infirmier libéral, fait l'objet d'un contrôle fiscal en présentiel. Étant son expert-comptable, je prends un billet de train pour le rencontrer dans son cabinet et l'assister sur le terrain lors de la visite du vérificateur. Entretemps, les autorités nous enjoignent d'éviter les déplacements. Xavier S. installe alors Skype et nous visitons son cabinet à distance (inventaire des immobilisations et des pièces justificatives qui seront à produire). Je réponds à ses interrogations et inquiétudes. Le jour de la visite sur place du vérificateur je suis présent aux côtés de mon client... mais pas physiquement puisque je suis resté dans mes bureaux à 450 km de là.

Pour le vérificateur comme pour nous, il s'agissait d'une première. À l'évidence, l'administration n'est pas du tout opposée au contrôle à distance. D'ailleurs les services fiscaux eux-mêmes diligentent aussi certains des contrôles "depuis leurs bureaux". Aussi, lorsque le confinement ne sera plus qu'un mauvais souvenir, je suis bien décidé à effectuer mes prochaines interventions de cette manière. Le temps gagné me permettra de peaufiner mes dossiers et de préparer les déplacements nécessaires pour défendre les contribuables en commission départementale, lors de recours hiérarchiques, ou en interlocution.

Ce que la pandémie a imposé

Le confinement a imposé le télétravail pour les métiers qui le permettaient. À cette occasion, une grande partie de la population qui n'y avait pas encore recours a découvert les avantages considérables des outils de travail à distance. On ne dira jamais assez les bénéfices que l'on en tire : suppression des dangers sanitaires, temps gagné, stress évité, confort.

Ces avantages valent aussi pour la comptabilité au quotidien et le téléconseil. Plutôt que d'attendre la disponibilité d'un expert vous rencontrant à son domicile pourquoi ne pas profiter des meilleurs experts spécialisés même si vous n'habitez pas un grand centre urbain ? C'est la promesse que vous fait la FNI et FNI Compta, quelle que soit votre localisation. Ceux qui en ont profité vous le diront, lorsque les situations sont critiques, cela change tout ! ●